



Conseil Général Bremlens
Législature 2021 – 2026, procès-verbal no. 11
Séance ordinaire du mardi 25 mars 2025
*
Extrait du procès-verbal

Préavis 01/2025 : adoption du Plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement

Le Conseil général de Bremlens

- Dans sa séance du 25 mars 2025,
- Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 01/2025,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide, par 18 oui / 1 non / 6 bulletins blancs

- D'adopter les réponses de la Municipalité et de lever les 3 oppositions maintenues formulées à l'encontre du plan d'affectation communal et de son règlement, soumis à l'enquête publique du 28 septembre au 27 octobre 2024 ;
- D'adopter le plan d'affectation et son règlement approuvé par la Municipalité le 27 août 2024 et soumis à l'enquête publique du 28 septembre au 27 octobre 2024 ;
- D'adopter le plan de détail de la zone centrale 15 LAT, y compris la nouvelle limite des constructions, soumis à l'enquête publique du 28 septembre au 27 octobre 2024 ;
- D'adopter le plan de constatation de la nature forestière du 19 février 2024, soumis à l'enquête publique du 28 septembre au 27 octobre 2024 ;
- De transmettre le dossier au Département compétent pour approbation.

Au nom du Conseil Général

Le Président

Stéphane Mühlemann

La Secrétaire suppléante

Sylvia Willommet

